N°60
Août 2019

L'Echo de Trans

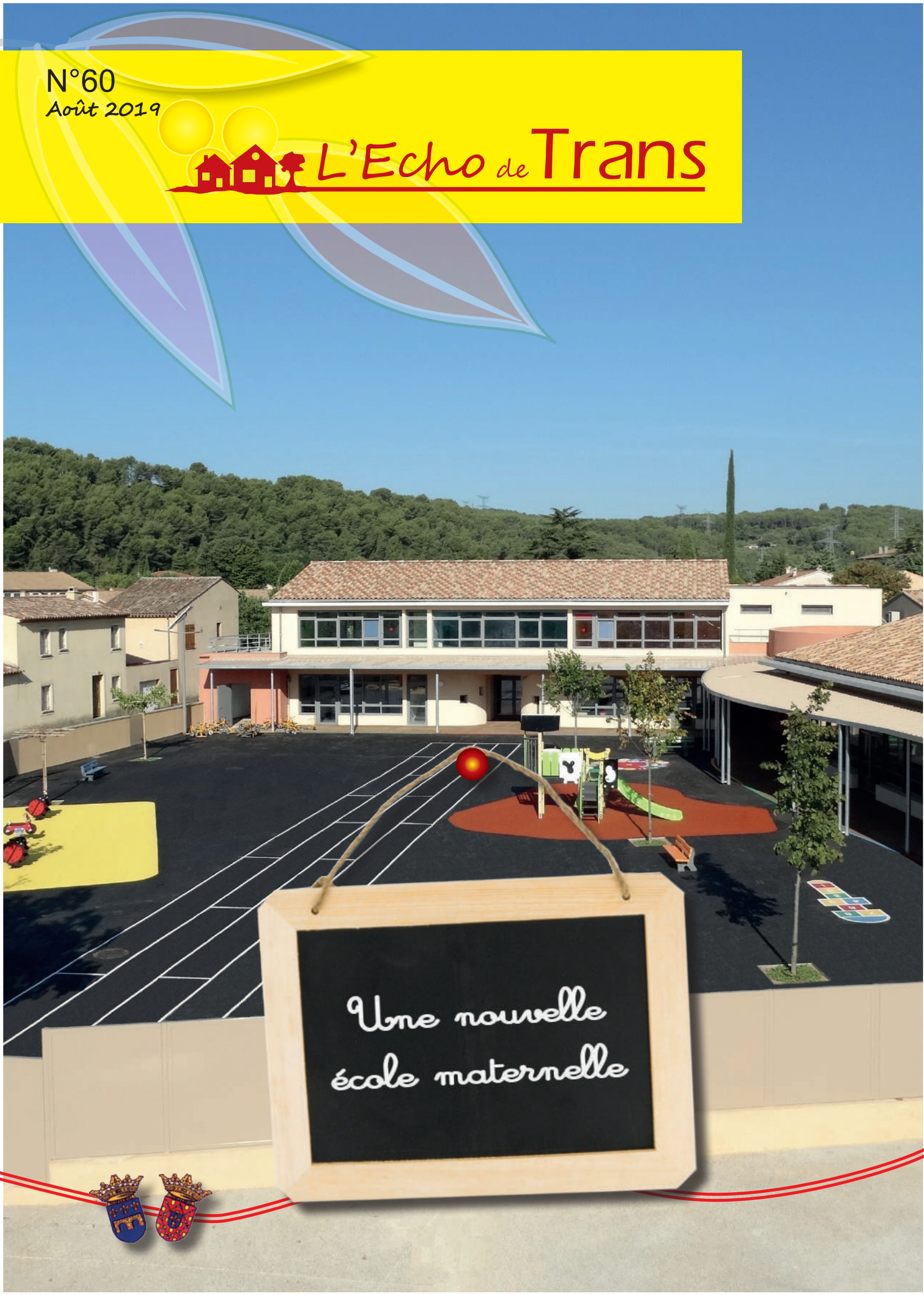

www.transenprovence.fr

Directeur de la publication : Jacques Lecointe
Rédacteur en chef: Patricia Doussaint-Morenval
Graphisme et maquette : Stéphanie Jankowski
Impression : Pub Store à Draguignan
Tél : 04 94 84 71 09
Photos : Mairie de Trans en Provence & René NORMANT (libre de droit)
Périodicité : trimestrielle
Publication municipale
Dépôt légal à parution
Tél : 04 94 60 62 27

NUMEROS UTILES

Mairie : Av. de la Gare: 04.94.60.62.49
Télécopie : 04.94.60.62.20
Site : www.transenprovence.fr
Facebook : Mairie de Trans en Provence
Etat civil: 04.94.60.62.10
Centre technique & Urbanisme Le Plan : 04.98.10.43.20
C.C.A.S. Av. Beaulieu : 04.94.99.23.62
Affaires scolaires : 04.94.99.23.64
Ecole maternelle : 09.67.27.97.92
Ecole élémentaire : 04.94.60.62.21
Pôle Sports, Jeunesse, Culture et Vie associative :
Directeur : 04.94.60.62.13 **ou** 06.24.02.02.18
Secrétariat ALSH : 04.94.99.69.90
Secrétariat Club des Jeunes : 04.94.70.84.81
Bibliothèque : 04.98.10.42.15
Police Municipale : 04.94.60.62.37
Police Nationale : 17 ou (112 sur portable) ou 04.94.39.44.00
Pompiers : 18 ou 04.94.60.66.00
S.A.M.U : 15
Hôpital de Draguignan : 04.94.60.50.00
SAUR dépannage urgences : 04.94.67.77.78
EDF dépannage : 08.10.33.30.83
GAZ dépannage : 04.94.41.41.00
PHARMAGARDE : 08.92.46.45.45

Sommaire

p.01 : Numéros utiles
p.02 : Editorial
p.03 : Vie au village
p.04 : A savoir
p 05 à 08 : DOSSIER Ecole maternelle
p.09 & 10 : Travaux
p.11 & 12 : En bref
p.13 : Groupes politiques
p.14 : Agenda & Etat civil
p.15 : A l'affiche

Jacques LECOINTE
Maire de Trans

Editorial

Afin de respecter les règles édictées par le code électoral, cet éditorial de l'été 2019 sera le dernier de cette mandature ; puisque j'ai décidé de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Le temps est vite passé depuis 2001, date de ma première élection en tant que maire, et sans oublier les moments de doutes, de stress et d'intenses discussions, je préfère retenir le sentiment de satisfaction à la vue d'un projet réalisé ou plus simplement d'une réponse apportée à la demande d'un administré.

Le dernier projet de ce mandat était la construction d'une nouvelle école maternelle et cette édition de l'Écho de Trans est largement consacrée à cette réalisation.

Trans reste un village où il fait bon vivre, en souhaitant que les futur(e)s élu(e)s municipaux continuent dans la voie que se sont efforcées de tracer les équipes municipales que j'ai eu le plaisir et l'honneur de diriger.

Je profite pour remercier tous ceux qui œuvrent pour notre village à quelque titre que ce soit, les associations qui participent au lien social, mes collègues du conseil municipal qui pour certains ont un engagement de longue date.

Bonne lecture à tous.

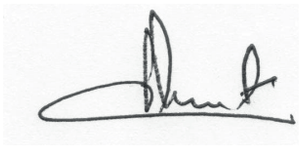

Vie au village

Changements de propriétaires :

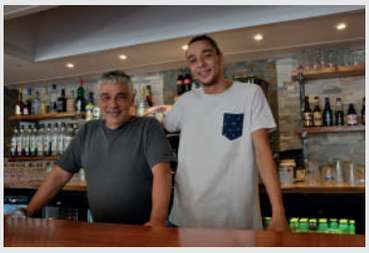

Le Café du Commerce devient le « **BARJO** »
François et Jo COSTA vous accueillent tous les jours à partir de 6h30
Ambiance conviviale, apéritifs déjeunatoires tous les dimanches, soirées à thèmes…
Place de l'Hôtel de Ville : 06.20.27.75.66

Changement aussi au **Café de la Gare**, où après quelques travaux, Agnès et Cyril vous accueillent dès 6h30 avec leur sympathie naturelle.
Cette reprise s'est accompagnée d'une rénovation de la peinture, d'un changement de machines... En plus du bar, les activités PMU et FDJ continuent.
33, avenue de la Gare

Tous animés d'une ferme volonté de faire vivre le village par leur commerce et leur accueil, nous leur souhaitons la réussite de leurs entreprises.

SCRABBLE DU DRAGON

Le club a été créé en juin 2009 et compte à ce jour 45 adhérents. Josette COINTAULT, présidente durant 9 ans, a laissé celle-ci à Roland BUSON et une nouvelle équipe.

Le club dont le siège est à Draguignan est également inscrit aux associations transiannes avec une animation le mercredi soir à 20h30 à la « Maison des Associations ».

Les séances club permettent de jouer en :
-Duplicate : un seul tirage pour l'ensemble des joueurs, chacun d'eux donne un bulletin avec son mot trouvé, l'ordinateur défini le mot avec un score au « top », c'est celui-ci qui est mis sur la grille et on fait un nouveau tirage.
-Classique : c'est le scrabble en tête à tête comme joué à la maison en famille.

Certains joueurs participent à divers tournois dans le département ou dans l'hexagone (festivals d'une semaine à Vichy, Aix les Bains, Cannes), avec succès puisque le club compte, depuis sa création, quelques champions de France (la dernière étant Simone TAVAN de Trans en Provence).
D'autre part nous organisons diverses manifestations dont des éliminatoires du championnat de France, mais surtout, la première semaine de Juillet, un tournoi mondial de scrabble « Les 36 Heures de Draguignan ». Avec cinq tournois en multiplex (4ème édition cette année), il réunit une dizaine de centres de par le monde francophone (Belgique, Suisse, Canada, pays Africains, Madagascar, Nouméa, Guyane, départements et territoires d'outres mers, centres en métropole). Le centre de gestion des tournois se trouve à Draguignan, salle Saint Exupéry où se rassemblent quelques 300 joueurs qui vont jouer, pour certains, du samedi matin au dimanche en fin d'après midi.
Si l'idée vous en dit, nous serons heureux de vous accueillir pour vous faire partager notre passion !!!
Roland BUSON - Président

PEAUX LUXE 83

Toilettage canin a domicile.
Véronique vous propose de toiletter votre chien à domicile sans stress pour votre animal, dans la douceur et la bonne humeur.

Contact :
Véronique SIBILLI
Tel : 07.66.8818.09

peauxluxe83@free.fr

METD

La société METD, basé dans le quartier des Suous à Trans, intervient pour l'entretien courant des bâtiments, entretien de jardins et piscines, petit bricolage.
M. CHIMOT a créé sa micro entreprise et peut intervenir pour les particuliers mais aussi pour les professionnels.

Contact : Philippe CHIMOT
06.22.66.66.90
philippe.chimot@gmail.com

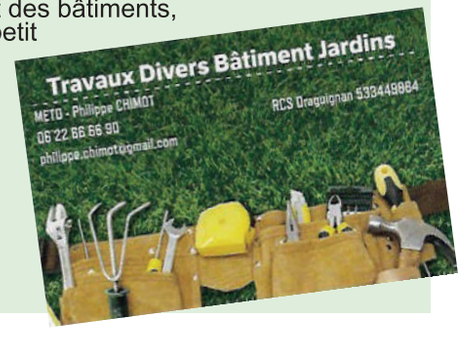

HOMMAGE AUX SOLDATS AMERICAINS

Jour de congé officiel aux États-Unis, le « Mémorial Day » est célébré chaque année à la mémoire des soldats américains, hommes ou femmes, morts au combat.
Également appelé la « Fête du Souvenir », et organisé aux États-Unis le dernier lundi de mai, le « Mémorial Day » a été célébré, comme le veut la tradition, dimanche 26 mai 2019, au cimetière américain de Draguignan.

Des élus de la Commune assistent chaque année à cette cérémonie et déposent une gerbe.
Dans ce cimetière américain, dénombrant plus de 800 sépultures, 61 tombes sont de soldats inconnus tombés pour la liberté de leur pays mais sans famille pour les fleurir.

Aussi, depuis cette année, la Commune a souhaité que la gerbe soit déposée sur l'une de ces tombes. Cette tombe du soldat inconnu X-251-A (dans la parcelle A, allée 6, tombe 17) appartient désormais à la commune de Trans en Provence.

PRIME D'ACHAT POUR UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de la transition énergétique Dracénie Provence Verdon agglomération (l'agglo de la Dracénie) s'engage dans la promotion du vélo comme mode de transport. En effet, depuis le 1er juin 2019 (date de la facture faisant foi), toute personne ayant sa résidence principale en Dracénie, sans aucune condition de ressources, pourra bénéficier d'une aide correspondant à 30% du prix d'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) plafonnée à 200€.

Les conditions sont les suivantes :
- Le VAE doit être neuf, homologué (NF-EN 15194), sans batterie au plomb, et acheté auprès des revendeurs du territoire,
- La prime n'est versée qu'une fois par achat, par foyer fiscal et pour tout achat postérieur au 1er juin 2019,
- L'assistance doit être bridée à 25km/h.

Comment faire ?
1/ Télécharger le dossier de demande sur le site www.dracenie.com
2/ Le remplir accompagné des pièces jointes demandées
3/ Le déposer auprès de Dracénie Provence Verdon agglomération
par mail (primevelo@dracenie.com),
par courrier (Dracénie Provence Verdon agglomération – square Mozart – CS 90129 – 83004 DRAGUIGNAN Cedex)

ou remise en main propre sur RDV (contact : 04.98.10.72.30/66)

UNE PRIME INTERCOMMUNALE QUI OUVRE DROIT À UNE PRIME D'ÉTAT.
Depuis le 19 février 2017, une aide d'État est attribuée pour l'achat sous certaines conditions d'un vélo électrique.
Depuis le 1er février 2018, les conditions d'aide ont été modifiées et, parmi les nouvelles dispositions, l'aide est attribuée aux seuls particuliers qui n'ont jamais bénéficié auparavant d'une aide nationale pour un achat du même type : elle est « cumulative » de toute autre aide allouée par une collectivité publique ayant le même objet.
Le montant de l'aide est fixé à 20% du coût d'acquisition et plafonné à 200€.

Le dossier est à télécharger sur :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47063.

Prime Vélo électrique

Nouveaux locaux pour les petits écoliers

L'école maternelle amorce déjà le lien avec l'univers de l'enseignement.

Et l'enfant n'est-il pas pour sa famille comme pour sa collectivité de vie, le renouveau, la pérennité et la continuité ?

Une école est l'un des plus beaux projets, sur le plan symbolique, qu'une équipe municipale puisse avoir à mener avec les équipes d'enseignants et les personnels de la ville.

C'est ainsi que, cette année, la rentrée scolaire des « pitchouns » de maternelle revêt un caractère spécial puisque cette rentrée se fait dans les nouveaux locaux de l'école maternelle dont le nom est en cours de réflexion.

Débutés en juillet 2018 les travaux se sont achevés à temps.

Le bâtiment, construit près de l'école élémentaire, dispose de 12 salles d'exercices, spacieuses et éclairées naturellement, de 2 vastes salles d'évolution, d'une bibliothèque, de 4 salles de repos pour la petite section, de plusieurs blocs sanitaires, d'une cuisine bien équipée et d'une vaste salle à manger dont les plafonds et les revêtements muraux apportent un grand confort acoustique. 3 patios à but pédagogique communiquent avec les classes.

Le projet a été élaboré par le cabinet ARC'H.

Le bâtiment, de type traditionnel, avec ses façades colorées, couvert de tuiles en terre cuite, s'intègre parfaitement dans le cœur du village et devrait être particulièrement économe en énergie.

Le préau, avec sa sous-face en bois naturel, dont le traitement phonique a été soigné, permettra de protéger nos petits.

Une vaste cour arborée complète ces réalisations : on y trouve des jeux divers avec des coccinelles et même une moto (fixe) pour les plus téméraires, sans oublier l'escargot, la piste et la marelle peints au sol.

Les bancs colorés sont issus du recyclage de bouteilles en plastique et les candélabres fonctionnent à l'énergie solaire.

Que ce temps soit sous la responsabilité de l'Education Nationale ou qu'il relève des services municipaux, le temps que les enfants passent en collectivité reste toujours important. C'est la raison pour laquelle le cadre, comme les conditions d'accueil des enfants sont primordiaux car ils participent pleinement à leur épanouissement.

Nos enfants sont les citoyens de demain ; cette nouvelle école est un cadre idéal pour se bâtir un bel avenir plein de promesses.

CÔTÉ CONSTRUCTION...

Maître d'ouvrage : Mairie de Trans en Provence
Maitre d'œuvre : cabinet d'architecture ARC'H

Intervenants (bureaux d'études, contrôles) :
APAVE (contrôle)
VERITAS (contrôle)
SOVEBAT (économie)
SETB (bureau d'études structure)
ADRET (bureau d'études fluides)
CICREA (bureau d'étude cuisine)
EAU et PERPECTIVES (hydrogéologue)
ERG (étude de sol)

Entreprises :
STG (VRD)
JDS (gros œuvre)
SOMIBAT (charpente)
PACA RENOV (étanchéité)
PROVENCE ALU (menuiserie extérieure)
SIS (métallerie)
SUD ALPES MENUISERIE (menuiserie intérieure)
LINO DECOR/FASTISOL 83 (cloisons)
FORCE BATIMENT (peintures)
SOTECA (carrelage)
LINO DECOR (sols souples)
CFA (ascenseur)
ENERGITEC ELEC (électricité)
GASQUET (chaufferie, plomberie)
SERAFEC (équipement cuisine)

CÔTÉ FINANCES...

Dépenses de 2016 à 2019 :
Acquisition du terrain : 764 808.49€
Travaux : 5 628 409.62€ TTC (soit environ 4 700 000.00€ HT)

Subventions :
Pour l'acquisition du terrain :
150 000€ (Département)

Pour la construction :
- 539 036.25€ (ÉTAT D.E.T.R.)
- 200 000€ (Région)
- 450 000€ (Département)

Autofinancement :
Pour l'acquisition du terrain : 615 000€
Pour la construction : 3 510 000.00€ HT

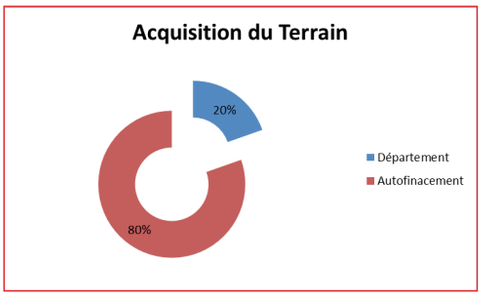

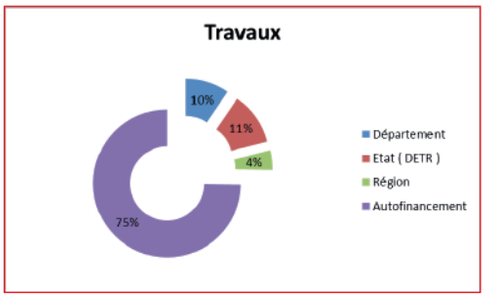

Si vous pensez que l'éducation coûte trop cher, essayez donc l'ignorance !
Abraham Lincoln

CÔTÉ ORGANISATION...

Horaires école maternelle :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 11h20 et de 13h20 à 16h20.
(Accueil des enfants à partir de 8h10 le matin et 13h10 l'après-midi)

Horaires école élémentaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (ces horaires concernent le début des cours)

Accueil des enfants en périscolaire :
(le matin à partir de 7h30, le soir jusqu'à 18h30)

Elèves de l'école maternelle : à l'école maternelle.
ElèvesdeCPetCE1:locauxancienneécolematernelle.
Elèves CE2, CM1 et CM2 : locaux de l'ALSH.

ALSH

Mercredi et vacances scolaires (de 8h à 18h) :
Enfants de maternelle, dans les locaux de l'ancienne école maternelle.
Enfants d'élémentaire, dans les locaux de l'ALSH.

23 OCTOBRE 2018
les murs montent

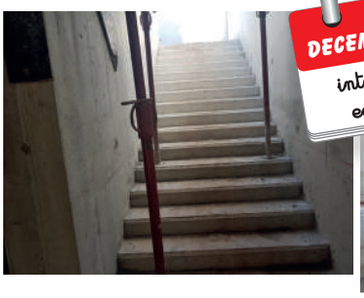

DECEMBRE 2018
interieurs et exterieurs

A SUIVRE...

Le choix du nom de la nouvelle école et l'inauguration des locaux se feront dans le courant du 1er trimestre de l'année scolaire et feront l'objet d'un article dans la prochaine parution du bulletin municipal.

NOVEMBRE 2018
8

MARS 2019
menuiseries

JUIN 2019
25

Dans un tel environnement, il est certain que nos enfants pourront accéder dans les meilleures conditions à la connaissance mais également aux valeurs essentielles qui fondent la citoyenneté. Le profit qu'ils en tireront sera notre meilleure récompense !

L'école est un lieu d'apprentissage, un lieu de découverte, de culture, de jeu, un lieu que l'on partage avec ses copains et ses copines et ce sont eux qui en font un lieu vivant...

Vive l'école !

TRAVAUX de mai à août 2019

VOIRIE

Chemin du Peybert

avant

après

VOIRIE

Le Peïcal

avant

après

VOIRIE

Chemin de Trans au Puits du Bel Eouve

avant

après

EXTENSION RESEAUX EAUX USEES / EAUX PLUVIALES

Chemin des Boits Routs

avant

pendant

pendant

après

BASSIN DE RETENTION

Quartier des Suous

REAMENAGEMENT

Rond-point de Gamlitz

avant

après

Le site internet fait peau neuve

Afin d'entrer en conformité avec l'accessibilité numérique aux personnes handicapées, et en raison d'une version devenue obsolète et sensible aux bugs et virus, il est apparu nécessaire d'envisager la refonte totale du site Internet de la Commune, dont nous vous présentons aujourd'hui le nouveau visage.

Testé et mis en ligne officiellement au cours de la dernière quinzaine de juillet, il présente une mise en forme simplifiée de la page d'accueil, et s'adapte visuellement aux différents supports (ordinateur, tablette, smartphone).

Conformément aux directives du Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations, il est donc, comme indiqué, rendu accessible pour les personnes handicapées avec notamment : les fonctionnalités du site accessibles au clavier, des contrastes de couleur élevés, des photos avec alternatives textuelles, un fil d'ariane pour se repérer et s'orienter facilement, des textes non « justifiés » pour les dyslexiques, etc…

Une aide technique est également mise en place, sous la forme du logo d'une personne handicapée présent sur chaque page, afin que l'utilisateur puisse modifier l'aspect visuel du site (taille des écritures, surlignage des titres…).

RAPPEL COMPLEMENTAIRE SANTÉ

SENIORS, ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBERALES, EXPLOITANTS AGRICOLES

Comparez et étudiez les différentes formules de notre complémentaire santé communale avec l'aide de votre conseillère Christine Richard !! Une remise de 30% est appliquée sur 3 niveaux de garanties.

Si vous n'êtes ni séniors, ni travailleurs non salariés ni exploitants agricoles, vous bénéficierez cependant d'une remise de 17,5%.

Les avantages :

-Bénéficier d'un tarif avantageux
-Couvrir vos besoins et ceux de votre famille
-Pas de limite d'âge
-Aucun questionnaire médical

Les différents niveaux de garanties sont:

-MA SANTÉ 100%
-MA SANTÉ 125%
-MA SANTÉ 150%

Avec 3 modules optionnels :
-Module HOSPI : meilleure prise en charge des frais d'hospitalisation,
-Module Optique Dentaire : remboursements plus importants et progressifs
-Module confort : meilleure prise en charge des consultations de spécialistes et médecine douce, des prothèses auditives, médicaments à faible importance pour la CPAM, les cures thermales.

Vous pouvez contacter Christine RICHARD au 07.71.80.09.62. ou donner vos coordonnées au CCAS ou en Mairie.

AIDE A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ANCIEN

La Communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon agglomération soutient la rénovation du patrimoine privé en Dracénie. Aussi, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'agglomération a mis en œuvre une politique pour améliorer les logements anciens et permettre la réalisation également de travaux de rénovation thermique. Afin de connaitre les conditions d'éligibilité pour bénéficier de ces aides, il vous suffit de vous rendre sur le site de la communauté d'agglomération dracénoise habitat@dracenie.com ou de prendre l'attache de la Direction de l'Habitat, de la Cohésion sociale et de l'emploi au 04 98 10 72 35.

Crédit photo SMA

LOGEMENTS SOCIAUX

Depuis quelques temps, nous avons pu constater sur les réseaux sociaux des commentaires concernant l'autorisation par la Commune de la réalisation de logements sociaux dans différents quartiers de la Commune.

Aussi, il faut rappeler qu'en application de la loi n°2013-61 du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social, il est fait obligation aux communes de plus de 3 500 habitants de proposer des logements sociaux à hauteur de 25% du nombre de résidences principales. Si ce quota n'est pas atteint, un prélèvement est opéré sur les finances des communes.

Aujourd'hui, la Commune de Trans-En-Provence n'a toujours pas atteint ce quota pour diverses raisons (raisons liées au PPRI, aux bailleurs sociaux,…) et se voit appliquer chaque année un prélèvement. A noter que les dépenses engagées par la Commune pour la création de logements sociaux sont déductibles de ce prélèvement. Néanmoins, la Commune s'est encore vu appliquer cette année un prélèvement de 115 650.23 €.

Par ailleurs, lors de l'élaboration du PLU, les services de l'Etat, en application de la loi SRU ont imposé que toute opération immobilière de plus de 600m² de surface au plancher sur le territoire communal comporte au minimum 40 % de logements sociaux.

Par conséquent, la commune n'a pas d'autres choix que d'imposer cette disposition aux promoteurs lors de la délivrance d'autorisation d'urbanisme.

INFOS ÉLECTIONS

Les élections municipales sont prévues les 15 et 22 mars 2020.

Les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales de la commune pourront voter à ce scrutin. Attention aux personnes qui se sont inscrites sur une liste consulaire, elles ne pourront plus voter sur la commune.

La loi n° 2016-1048 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les procédés de gestion des listes et crée un Répertoire Electoral Unique (REU). La gestion de ce répertoire est confiée à l'INSEE. Certains électeurs ont été radiés de nos listes ou ont vu leur état-civil modifié sans que la Mairie puisse intervenir. Il est donc conseillé de vérifier son inscription auprès du service élections (04.94.60.62.10) ou directement sur le site du service public (rubriques Particuliers - Papiers-Citoyenneté - Elections - quelle est votre situation ? - Vérifier son inscription)

En ce qui concerne les modifications d'état-civil, toute demande de correction est à effectuer par l'électeur lui-même sur le même site.

En cas de déménagement, même à l'intérieur de la commune, il est nécessaire de se réinscrire au risque de se voir radier des listes.

Comment s'inscrire / se réinscrire ? Il existe 3 possibilités :

- en ligne, sur le site : **www.service-public.fr**
- télécharger le Cerfa en ligne (toujours sur le site service-public), le remplir et le déposer en Mairie avec les documents nécessaires
- directement au bureau du service des élections en Mairie

Dans tous les cas, merci de vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent (impôts, facture EDF, attestation d'assurance habitation…) à vos nom et prénom.

Groupes Politiques

Nicolas MISSUD — *Notre parti c'est TRANS*

L'été s'achève avec encore cette année des températures caniculaires « record » qui ont bouleversé notre quotidien. Nous avons tous conscience de ce problème mondial et il en va de la survie de notre planète. Pour cela il faudra changer nos habitudes quotidiennes et vivre autrement pour que nos enfants vivent dans un monde meilleur. Et je reste persuadé qu'à l'avenir les communes devront montrer l'exemple et agir autrement.

A Trans, les commerces fleurissent à nouveau, réjouissons nous de la réouverture du « Le Bar Jo » et du Café de la Gare qui devraient amener une nouvelle dynamique dans le centre. En cette période économique difficile, souhaitons leur « bonne chance ». Notre centre ville a besoin de chacun d'entre nous pour redonner une âme à notre village.

Cette édition de l'Echo de Trans est principalement consacrée à la finition de la nouvelle école maternelle. Ces dernières années, compte tenu des permis de construire régulièrement délivrés, de la réalisation de logements sociaux imposés par la loi, notre commune a grandi et ce n'est pas sans conséquence. Les infrastructures de Trans, notamment les écoles ont dû s'adapter et c'est la raison pour laquelle grâce au travail acharné des entreprises, nos petits découvriront à la prochaine rentrée leur nouvelle école.
Le dernier conseil municipal a permis l'achat d'une maison située aux abords de l'école, la démolition de celle-ci permettra de réaliser un nouveau sens giratoire et d'aérer d'avantage ce carrefour. Cette nouvelle école maternelle, située au centre du village, à proximité de la Salle Polyvalente et de l'école élémentaire, possède les atouts propices au bien être de tous (élèves et enseignants).
La rentrée c'est aussi la fin de la saison estivale et je tiens ici à remercier le travail des associations et du service événementiel de la commune qui nous ont permis de nous divertir sur place. Merci aussi à tous ces bénévoles, qui prennent de leur temps personnel pour faire briller notre village.

Enfin nous attendons avec impatience le début des travaux concernant l'aménagement des Gorges de la Nartuby, financée par la Communauté d'Agglomération qui permettra, nous l'espérons, de donner un nouveau souffle à notre tourisme et découvrir un peu plus notre belle commune.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Sophie ANTON — *Un avenir pour tous*

Non communiqué

Agenda

Festivités

Samedi 14 Septembre : *LOTO, organisé par Mômes et Cie, Salle polyvalente à 19h*
Dimanche 15 Septembre : *rassemblement de véhicules anciens, de 10h à 18h dans le village (voir dernière page)*
Dimanche 6 Octobre : *foire d'Automne, toute la journée dans le village*
Samedi 12 Octobre : *soirée KARAOKÉ, organisé par le Comité des Fêtes, 19h salle polyvalente*
Conférence de l'Escolo Deï Moulin, maison des associations
Dimanche 20 Octobre : *BOURSE A LA PUERICULTURE de Mômes et Cie, toute la journée, salle polyvalente*
Jeudi 31 Octobre : *HALLOWEEN organisé par Mômes et Cie*
Samedi 2 et Dimanche 3 Novembre : *Salon du VDI (Vendeurs à Domicile Indépendants) organisé par Mômes et Cie, (stands, animations, défilés, ateliers travaux manuels et culinaires enfants et adultes)*
Salle polyvalente, de 9h à 18h, entrée gratuite
Samedi 9 Novembre : *SALON des créateurs «Made In petites mains», organisé par Mômes et Cie (travaux manuels, cuisine, bijoux, idées cadeaux), Salle polyvalente, de 9h à 18h, entrée gratuite*
Dimanche 10 Novembre : *LOTO organisé par le Comité de Jumelage, salle polyvalente*
Dimanche 17 Novembre : *VIDE GRENIERS du Comité des Fêtes (au profit du Téléthon), Toute la journée, salle polyvalente, Inscription au 06.49.73.39.89 à partir du 28 octobre*
Samedi 23 Novembre : *soirée BEAUJOLAIS, salle polyvalente à 19h*

Commémorations

Lundi 11 Novembre 2019
Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, à 10h45
place de la Victoire

Prochaines collectes de sang

Samedi 12 Octobre 2019*, salle culturelle et polyvalente, de 8h à 12h30*

Lundi 9 Décembre 2019*, salle culturelle et polyvalente, de 8h à 12h30*

Etat civil

Ils se sont dit « OUI »

Le 20/04/2019	*Thierry DENIS et Mireille LE GUILLAN*
Le 27/04/2019	*Bilal SAAD HELLAL et Mélissa AMEUR*
Le 04/05/2019	*Marina BOUCHART et Nelly ROUVIER*
Le 04/05/2019	*Loïc POTEAU et Emilie COLLING*
Le 18/05/2019	*Benjamin RABOUIN et Mégane GOSSELIN*
Le 23/05/2019	*Tony MEREU et Shirley BUCH*
Le 25/05/2019	*Bastien MOREL et Amandine THOMAS*
Le 22/06/2019	*Enzo GRIGOLI et Tiffany DEMANCHE*
Le 29/06/2019	*William DUCLERC et Isabelle CHAGNON*
Le 06/07/2019	*Anthony MEALIER et Aude LE RISBÉ*
Le 13/07/2019	*Tanguy BAR et Christelle ALLOUCHERY*
Le 20/07/2019	*Joël LEGRAND et Marie DUMONT*
Le 20/07/2019	*Fabrice ROBERT et Elsa BLANC*
Le 20/07/2019	*Lionel MARTIN et Christel TOCI*
Le 03/08/2019	*Mehdi TCHICHE et Linda GAALOUL*
Le 03/08/2019	*Paul PLATZ et Emmanuelle SONOLET*
Le 10/08/2019	*Julien PETIT et Stéphanie HENRIET*
Le 10/08/2019	*Raynald MILLIERE et Audrey DEMANET*
Le 24/08/2019	*Éric CARVALHO et Dorothée SAGE*
Le 24/08/2019	*Benjamin ESTRADE et Vanessa PALLADINI*
Le 24/08/2019	*Thomas LAUGIER et Eléonore BRICCHI*

Ils sont nés

Le 12/04/2019	*Louca, Félix, Denis DELOY LAGNI*
Le 20/04/2019	*Mathis, Pierre, Pascal BARRAULT*
Le 23/04/2019	*Enydd, Muirgheal OGIER*
Le 30/04/2019	*Luena, Marie, Mavinga DOMINGOS TEMBWA*
Le 01/05/2019	*Margot, Hélène, Josiane BEY*
Le 13/05/2019	*Raphaël, Patrice, Laurent LEJARD*
Le 16/05/2019	*Ana ABOUDARAM*
Le 21/05/2019	*Sélène, Mélissandre ELUECQUE*
Le 28/05/2019	*Sofia KERCHOUNI*
Le 03/06/2019	*Noélie, Jeanne, Marianne MARTINOT*
Le 03/06/2019	*Mia ROUX*
Le 01/07/2019	*Cameron, Gabriel PETOUX*
Le 02/07/2019	*Louise, Lily DEBIASI*
Le 23/07/2019	*Luis, Didier, Sergio LUKOWIAK*
Le 23/07/2019	*Noé, François VANNIER*
Le 09/08/2019	*Molly, Michèle, Edwige, Rose SILLÉ*

Ils nous ont quittés

Le 25/04/2019	*Simone COLLOMP, née COURTOUX*
Le 05/05/2019	*Georges BELLIARDI*
Le 06/05/2019	*Jean THOMAS*
Le 13/05/2019	*Michèle GAUDÉ*
Le 11/06/2019	*Alexandre VELINOV*
Le 18/06/2019	*Jean-Pierre KLOTZ*
Le 22/06/2019	*Gérard BELLAIRE*
Le 25/06/2019	*Pierre DUFFAUD*
Le 30/06 2019	*Fernande HORNBECK*
Le 06/07/2019	*Jacques MAIRE*
Le 08/07/2019	*Espérance LINARÈS*
Le 11/07/2019	*Richard BERGERET*
Le 15/07/2019	*Jacques MERLAN*
Le 16/07/2019	*Mohammed AMEUR*
Le 20/07/2019	*Aydin YANIK*
Le 23/07/2019	*Marguerite VELLA, née ROMANO*
Le 27/07/2019	*Domingo MILLAN*
Le 13/08/2019	*Guy, André BLASCO*

TRANS-EN-PROVENCE

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019

6EME RASSEMBLEMENT VOITURES & MOTOS ANCIENNES ET DE PRESTIGE

CONCOURS DE PIN-UP

CAFE - VIENNOISERIES & PLAQUE RALLYE
POUR TOUS LES PARTICIPANTS INSCRITS
APERITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITE
INSCRIPTIONS GRATUITES
RENSEIGNEMENTS AU : 06.09.81.62.24 // 06.61.63.27.45
OU MAIL : aa.transianne@sfr.fr

LA RADIO DU VAR
METROPOLE
DRAGUIGNAN 88.3
BRIGNOLES TOURVES ST MAXIMIN 88.2